

SIDRA WASSERCHEMIE GmbH  
49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10

Page 1 / 11

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Chlorure de fer (III), en solution**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Floculation- et précipitant l'agent

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** SIDRA WASSERCHEMIE GmbH  
Zeppelinstraße 27  
49479 Ibbenbüren / ALLEMAGNE  
Téléphone (+49) 05459-54-0  
Téléfax (+49) 05459-5454  
Site internet www.sidra.de  
E-mail info@sidra.de

#### Secteur informatif

**Informations techniques** info@sidra.de

**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Organe consultatif** ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Met. Corr. 1: H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée.  
Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
Acute Tox. 4: H302 Nocif en cas d'ingestion.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

DANGER

#### Contient:

Chlorure de fer (III)

Dichlorure de nickel

#### Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.

#### Conseils de prudence

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
P307+P311 EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre agréé selon la réglementation locale/nationale.

SIDRA WASSERCHEMIE GmbH  
49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10

Page 2 / 11

## 2.3 Autres dangers

Dangers physico-chimiques	Corrosif pour les métaux.
Dangers pour la santé	La température du produit peut s'élever à 50°C au maximum à la livraison.
Dangers pour l'environnement	Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.
Autres dangers	D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### Type de produits:

3.2 Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
30 - 45	Chlorure de fer (III) CAS: 7705-08-0, EINECS/ELINCS: 231-729-4, Reg-No.: 01-2119497998-05-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Irrit. 2: H315 - Eye Dam. 1: H318 - Met. Corr. 1: H290
0,01 - < 0,012	Dichlorure de nickel CAS: 7718-54-9, EINECS/ELINCS: 231-743-0, EU-INDEX: 028-011-00-6 GHS/CLP: Carc. 1A: H350 - Muta. 2: H341 - Repr. 1B: H360D - Acute Tox. 3: H301 H331 - STOT RE 1: H372 - Skin Irrit. 2: H315 - Resp. Sens. 1: H334 - Skin Sens. 1: H317 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410

**Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).  
Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Indications générales	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Après inhalation	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et l'allonger à un endroit calme.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
Après ingestion	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants  
Risque de lésions oculaires graves.  
Réactions allergiques

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié	Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
Agent d'extinction non approprié	Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
Acide chlorhydrique (HCl).

**SIDRA WASSERCHEMIE GmbH**  
49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10

Page 3 / 11

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement de protection complet.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser les vêtements de protection individuel (gants de protection, lunettes de protection, vêtement de protection).

Sol très glissant suite au déversement du produit.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le produit.

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les acides).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Éliminer des petites quantités avec de l'eau.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Éviter la formation d'aérosol.

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser un vêtement de protection individuel.

La température du produit peut s'élever à 50°C au maximum à la livraison.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Prévoir un sol résistant aux acides.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des métaux.

Ne pas stocker avec des agents réducteurs.

Ne pas stocker avec des solutions alcaliques.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

SIDRA WASSERCHEMIE GmbH  
49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10

Page 4 / 11

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

non applicable

#### DNEL

Substance
Chlorure de fer (III), CAS: 7705-08-0
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 2,8 mg/kg bw/day.
Consommateurs, absorption orale, Effets locaux à court terme: 20 mg/kg bw/day.
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 0,28 mg/kg bw/day.
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 1,4 mg/kg bw/day.

#### PNEC

Substance
Chlorure de fer (III), CAS: 7705-08-0
Il n'y a aucune valeur de PNEC établie pour la substance.,

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.  
Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux. (EN 166:2001)  
lunettes de protection (EN 166:2001)

Protection des mains

0,7mm Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374-1/-2/-3).  
Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

Protection corporelle

Vêtement de protection résistant aux acides (EN 340)

Divers

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.  
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.  
Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante, cartouche combinée E-P2 (DIN EN 14387)

Risques thermiques

oui  
Voir la SECTION 7.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

**SIDRA WASSERCHEMIE GmbH**  
49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10

Page 5 / 11

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	brun
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
Valeur du pH	< 1
Valeur du pH [1%]	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition [°C]	Pas d'information disponible.
Point d'éclair [°C]	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	Non applicable
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Pas d'information disponible.
Densité [g/ml]	1,43 (20 °C / 68,0 °F)
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	Miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Non applicable
Viscosité	20 mPa*s (20°C)
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Non applicable
Point de fusion [°C]	Pas d'information disponible.
Auto-inflammation [°C]	Non applicable
Temp. de décomposition [°C]	Pas d'information disponible.

### 9.2 Autres informations

Aucun

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune connue lors d'une utilisation conforme aux prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des bases (lessives).  
Corrosif pour les métaux.  
Réagit au contact des réducteurs.

### 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

### 10.5 Matières incompatibles

Corrosif pour les métaux.  
Alcaliques

SIDRA WASSERCHEMIE GmbH  
49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10

Page 6 / 11

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Chlorure d'hydrogène (HCl).

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Produit
ATE-mix, inhalatoire (brouillard), > 5 mg/l 4h.
ATE-mix, dermique, > 2000 mg/kg.
ATE-mix, oral, > 500 - < 1500 mg/kg.
Substance
Dichlorure de nickel, CAS: 7718-54-9
LD50, oral, rat: 186 mg/kg (IUCLID).
Chlorure de fer (III), CAS: 7705-08-0
LD50, oral, Souris: 440 - 1300 mg/kg bw.
LD50, oral, rat: 301 - 2000 mg/kg bw.
LD50, dermique, rat: 881 - 2000 mg/kg bw.

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Risque de lésion oculaire grave. En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles. Méthode de calcul
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Irritant En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles. Méthode de calcul
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles. Méthode de calcul
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Mutagénèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité sur la reproduction</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Cancérogénèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Danger par aspiration</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Remarques générales</b>	Aucun

**SIDRA WASSERCHEMIE GmbH**  
49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10

Page 7 / 11

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Substance
Dichlorure de nickel, CAS: 7718-54-9
LC50, (96h), Brachidanio rerio: > 100 mg/l (IUCLID).
EC50, (48h), Daphnia magna: 6,68 mg/l (IUCLID).
EC50, (72h), Selenastrum capricornutum: 0,66 mg/l (IUCLID).
NOEC, (96h), Brachidanio rerio: 32 mg/l (IUCLID).
NOEC, (72h), Selenastrum capricornutum: 0,1 mg/l (IUCLID).
NOEC, (48h), Daphnia magna: 1,8 mg/l (IUCLID).

### 12.2 Persistance et dégradabilité

<b>Comportement dans les compartiments de l'environnement</b>	Pas d'information disponible.
<b>Comportement dans les stations d'épuration</b>	Le produit est utilisé comme agent précipitant et floculant.
<b>Biodégradabilité</b>	Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non applicable

### 12.4 Mobilité dans le sol

Une substance qui s'écoule peut pénétrer dans le sol et entraîner des contaminations du sol et des nappes souterraines.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucun connu.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

#### Produit

Éliminer comme déchet dangereux.  
Consulter le fabricant pour le recyclage.

#### Catalogue européen des déchets (recommandé)

160507\*

#### Emballage non nettoyé

Les emballages contaminés doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

#### Catalogue européen des déchets (recommandé)

150102  
150104

**SIDRA WASSERCHEMIE GmbH**  
49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10


Page 8 / 11


#### SECTION 14: Informations relatives au transport

##### 14.1 Numéro ONU

Transport routier vers ADR/RID	2582
Transport fluvial (ADN)	2582
Transport maritime selon IMDG	2582
Transport aérien selon IATA	2582

##### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID	Chlorure de fer (III), en solution
- Code de classification	C1
- Etiquettes de danger	
- ADR LQ	5 l
- ADR 1.1.3.6 (8.6)	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels) 3 (E)

Transport fluvial (ADN)	Chlorure de fer (III), en solution
- Code de classification	C1
- Etiquettes de danger	

Transport maritime selon IMDG	Ferric chloride, solution
- EMS	F-A, S-B
- Etiquettes de danger	
- IMDG LQ	5 l

Transport aérien selon IATA	Ferric chloride, solution
- Etiquettes de danger	

##### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID	8
Transport fluvial (ADN)	8
Transport maritime selon IMDG	8
Transport aérien selon IATA	8

##### 14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID	III
Transport fluvial (ADN)	III
Transport maritime selon IMDG	III
Transport aérien selon IATA	III



**SIDRA WASSERCHEMIE GmbH**  
49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10

Page 9 / 11

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non déterminé

### SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**PRESCRIPTIONS DE CEE** 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2015/830; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** ADR (2019); IMDG-Code (2019, 39. Amdt.); IATA-DGR (2020)

**RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):** Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.

- **Observer les restrictions d'emploi** Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent.  
Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

- **VOC (2010/75/CE)** 0%

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

### SECTION 16: Autres informations

#### 16.1 Mentions de danger (SECTION 03)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H301+H331 Toxique par ingestion ou par inhalation.  
H360D Peut nuire au fœtus.  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H350 Peut provoquer le cancer.  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.

SIDRA WASSERCHEMIE GmbH

49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10

Page 10 / 11

**16.2 Abréviations et acronymes:**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
 ATE = acute toxicity estimate  
 CAS = Chemical Abstracts Service  
 CLP = Classification, Labelling and Packaging  
 DMEL = Derived Minimum Effect Level  
 DNEL = Derived No Effect Level  
 EC50 = Median effective concentration  
 ECB = European Chemicals Bureau  
 EEC = European Economic Community  
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 EL50 = Median effective loading  
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
 EmS = Emergency Schedules  
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 IATA = International Air Transport Association  
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
 IC50 = Inhibition concentration, 50%  
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
 LC50 = Lethal concentration, 50%  
 LD50 = Median lethal dose  
 LC0 = lethal concentration, 0%  
 LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
 LL50 = Median lethal loading  
 LQ = Limited Quantities  
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
 NOEC = No Observed Effect Concentration  
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
 STP = Sewage Treatment Plant  
 TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
 VOC = Volatile Organic Compounds  
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

**16.3 Autres informations****Méthode de classification**

Met. Corr. 1: H290 Peut être corrosif pour les métaux. (Jugement d'experts)  
 Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves. (Méthode de calcul)  
 Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée. (Méthode de calcul)  
 Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. (Méthode de calcul)  
 Acute Tox. 4: H302 Nocif en cas d'ingestion. (Méthode de calcul)

**SIDRA WASSERCHEMIE GmbH**  
49479 Ibbenbüren

Date d'émission 03.07.2020, Révision 03.07.2020

Version 11. Remplace la version: 10

Page 11 / 11

**Positions modifiées**

SECTION 2 ajouté: Dichlorure de nickel  
SECTION 3 ajouté: Dichlorure de nickel  
SECTION 2 ajouté: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
SECTION 2 ajouté: Skin Sens. 1  
SECTION 4 ajouté: Réactions allergiques  
SECTION 4 ajouté: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
SECTION 7 ajouté: Eviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser un vêtement de protection individuel.  
SECTION 11 ajouté: Méthode de calcul  
SECTION 11 ajouté: En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis.  
SECTION 11 supprimé: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
SECTION 11 ajouté: Peut provoquer une allergie cutanée.  
SECTION 11 supprimé: Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.  
SECTION 12 ajouté: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.  
SECTION 16 ajouté: Méthode de calcul

Copyright: Chemiebüro®

